Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de Montagny en Vexin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/04/2025
Reçu en préfecture le 22/04/2025
Publié le
ID : 060-216004085-20250304-DEL2025040302B-DE

SEANCE DU 4 mars 2025– DEL 2025-04-03-02B

DATE DE CONVOCATION
26/03/2025

DATE D'AFFICHAGE

26/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice :13
Présents 12
Votants :12
Absents : 1
Exclus :

Objet : Affectation du résultat

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le
22 AVR. 2025

et publication ou notification
du
22 AVR. 2025

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire.

Etaient présents TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, PASCOT Aurélie, DEVOUASSOUD Eric, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie, MICHEL Marie-Christine

Absents excusés : Didier DOULUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mr Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		110 656.80 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte financier unique, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		703 922.42 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		814 579.22 €
D Solde d'exécution d'investissement		-4 234.33 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-46 310.42 €
Besoin de financement F	=D+E	-50 544.75 €
AFFECTATION = C	=G+H	814 579.22 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		50 544.75 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		764 034.47 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
La délibération est adoptée.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN (Oise)

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2025040302B**
Objet :	**Affectation du résultat (rectification erreur matérielle délib 20250403002 illisible)**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-04 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	060-216004085-20250304-DEL2025040302B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20250304-DEL2025040302B-DE-1-1_0.xml	text/xml	915 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL202504032B.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20250304-DEL2025040302B-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	718 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 avril 2025 à 16h54min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 avril 2025 à 16h54min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2025 à 16h54min22s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 avril 2025 à 16h54min33s	Reçu par le MI le 2025-04-22